

« Vallée du Sinotte »

Un espace naturel sensible à protéger



DURAND Christophe

Venoy, le

6 Allée de la noue

SOLEINES

89290 VENOY

Objet : Proposition de projet sur la zone
du Sinotte Venoy

Madame, Monsieur,

Afin de répondre à la future élaboration du document d'urbanisme « PLUI » servant de référence pour les règles de construction sur l'ensemble du territoire. Suite à la réunion du 3 avril 2023 (réunion d'information PLUI Chambre d'Agriculture d'Auxerre). Pour construire ce diagnostic, je souhaite répondre à Monsieur Gendreau en vue d'une politique touristique qui offre un accès à une nature préserver, à un dépaysement assuré aux valeurs de la préservation d'un réel terroir et des zones humides. Face aux aléas climatiques et répondre à une éventuelle pénurie d'eau dans les années qui arrivent...

Il me semble qu'au vu de tous ces différents rapports alarmistes

**Qu'il soit important pour Venoy de mettre en place une réserve naturelle
sur la Vallée du Sinotte.**

Vous trouverez ci-joint, les documents liés à ma proposition. Je me tiens à votre disposition pour construire celui-ci ensemble.

Veillez recevoir Mesdames, Messieurs mes sentiments dévoués.

LE PROJET

- Labellisation d'une réserve naturelle ENS (Espace naturel sensible)
« Vallée du Sinotte »
- Sur une aire bien définie (en collaboration avec les autochtones concernés)
(Voir feuilles annexes)
- Zone Vallée du Sinotte => ZNIEFF (N°260030469) “ Vallée de l'Yonne et de la Baulche et forêts autour d'Auxerre”

Ru classé en 1^{er} catégorie pour une partie

ZONE A PROTEGER : Silo de Courgis, Montallery, Pontagny, La Coudre, Saint Anne, MontPierreux, les Soleines, Montreuche, Curly, Sougères sur Sinotte jusqu'à la N77)

LE LIEU

Situation Géographique et ses atouts

- Situé à 10 minutes d'AUXERRE
- Situé à 12 minutes des PORTES DU CHABLISIEN
- Situé à 2 minutes de la sortie péage AUXERRE SUD
- Situé à 1h30 de PARIS

OBJECTIFS

- ❖ Définir une aire ou un périmètre de protection (Projet sur cartes annexes)
- ❖ Améliorer la qualité de l'eau du ru en vue d'éventuelles pollutions
- ❖ Répertorier la faune et flore existantes sur le milieu concerné
- ❖ Evaluer et dénombrer les nombreuses sources existantes (continues ou intermittentes)
- ❖ Surveiller la qualité et le débit
- ❖ Gérer le ruissellement des eaux pluviales
- ❖ Finaliser les travaux de tout à l'égout
- ❖ Tendre vers une agriculture et viticulture respectueuse de la zone concernée (0 désherbant, 0 CMR)

**Elevage
Viticulture
Agriculture**



**Projet de labellisation
« Vallée du Sinotte »**

- ❖ Encourager les efforts des propriétaires, fermiers, entrepris par certains (Bio...). Orienter les futurs exploitants de la commune et former par l'exemple de la continuité du lycée agricole de la Brosse.

MISE EN PLACE

- ❖ Raisonner les défrichages abusifs, excessifs pour certaines plantations ou constructions non réfléchies. (Venant de l'extérieur)
- ❖ Reboiser des zones friches, terres ingrates, valoriser les bordures de chemins communaux ou touristiques. (Penser à des essences d'arbres nouvelles s'adaptant au réchauffement climatique)
- ❖ Développer le tourisme rural, réfléchir à des nouveaux chemins de randonnées, de nouvelles pistes cyclables.
- ❖ Aménagement d'un terrain d'accueil pour camping car.
- ❖ Aider les particuliers de notre commune à accueillir et héberger les touristes (chambres d'hôtes, gîtes ruraux, airbnb, restauration, œnotourisme...)

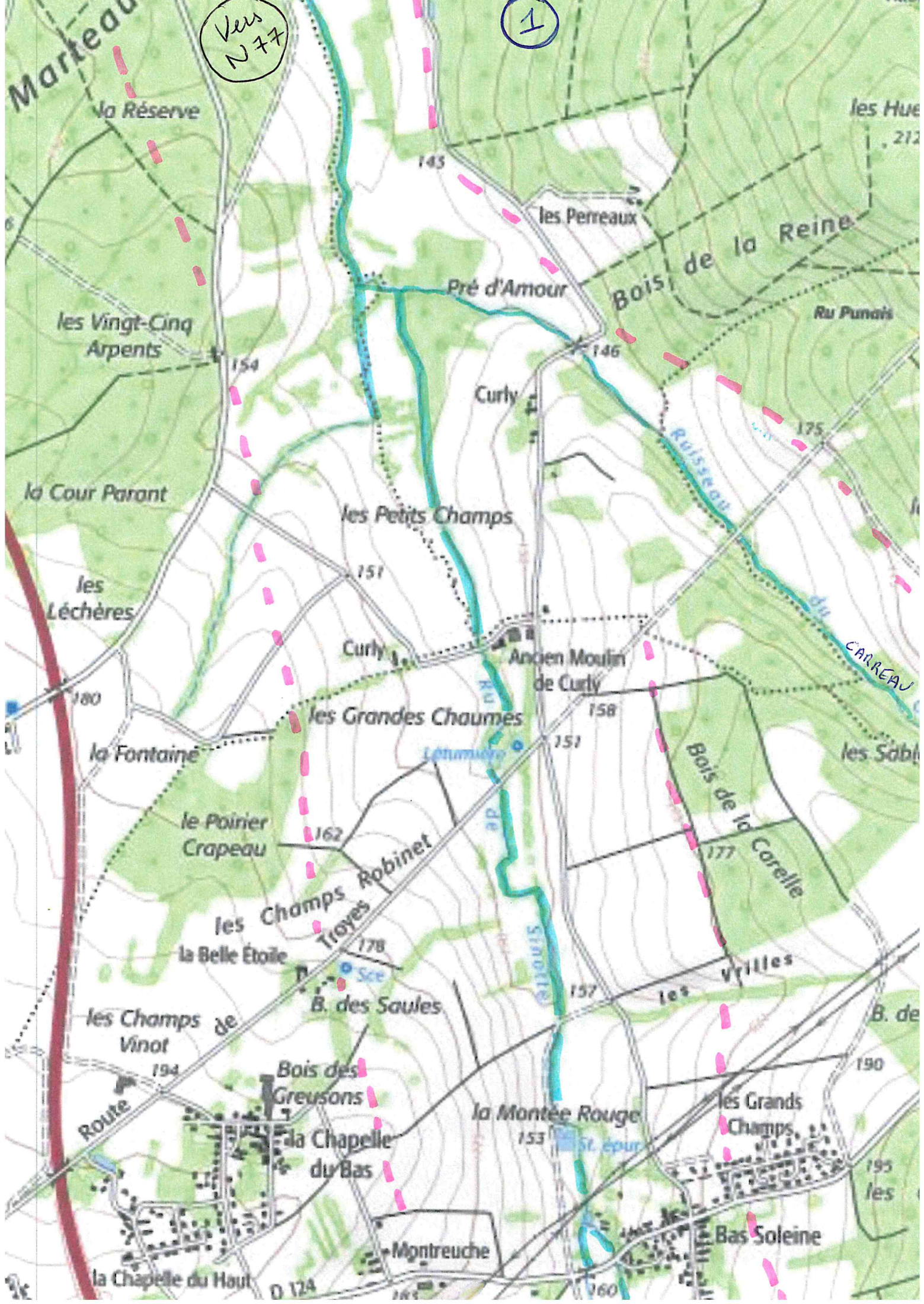
CONCLUSION

Venoy répond idéalement à ce type de projet rural en matière de tourisme avec une vallée du Sinotte protégée et un écolabel. C'est aussi une demande forte des touristes Parisiens qui souhaitent quitter la capitale le temps d'un week-end, d'avoir des sites proches et accessibles. Venoy est extrêmement bien situé géographiquement.

Tous ces arguments énoncés ne peuvent que faire grandir et offrir une belle palette d'opportunités aux touristes et aux habitants de la commune. Un atout majeur pour notre belle commune rurale.

Bonne réception.

Cordialement.



Vers
N77

1

Marteau

la Réserve

les Hue
212

143

les Perreaux

Bois de la Reine

Ru Punois

les Vingt-Cinq
Arpents

154

Pré d'Amour

146

Curly

175

la Cour Parant

les Petits Champs

151

les
Léchères

Ruisseau
du
CARREAU

Curly

Ancien Moulin
de Curly

158

les Grandes Chaumes

151

180

la Fontaine

Bois de la Corelle

les Sablons

le Poirier
Crapeau

les Champs Robinet

177

les Champs
Robinet

Troyes

la Belle Étoile

B. des Saules

157

les Villes

les Champs
de
Vinot

194

Bois des
Greusons

B. de

190

Route

la Chapelle
du Bas

la Montée Rouge

153

St. Eupur

les Grands
Champs

195

Bas Soleine

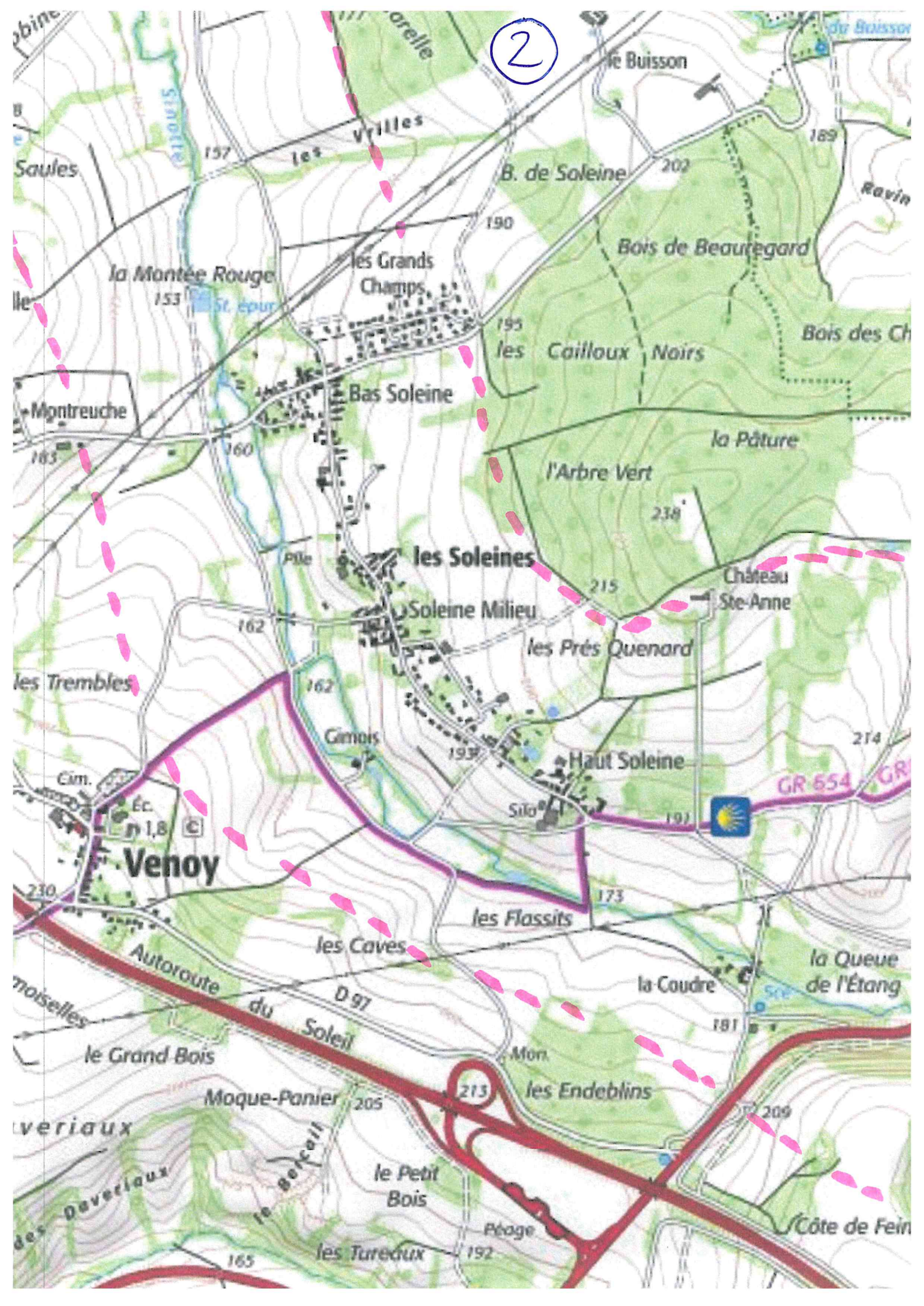
Montreuche

la Chapelle du Haut

D 124

160

2



③



